

EXCELION ALPHA

COUPE HERBE

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

53_144013-A
04/2018

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR
AVANT TOUTE UTILISATION**



Éléments fournis :

- Un coupe-herbe EXCELION ALPHA
- Une tête de coupe TAPCUT ALPHA
- Une sangle de portage
- Une clé TORX
- Un guide de l'utilisateur

*Photo non contractuelle, batterie non incluse



PELLENC

Quartier Notre-Dame
84120 Pertuis (FRANCE)
Tél : +33 (0)4 90 09 47 00
Fax : +33 (0)4 90 09 64 09
www.pellenc.com

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTION DE SÉCURITÉ	5
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
<i>SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL</i>	6
<i>SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE</i>	6
<i>SÉCURITÉ DES PERSONNES</i>	7
<i>UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE</i>	7
<i>UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI</i>	8
<i>MAINTENANCE ET ENTRETIEN</i>	8
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE COUPE-HERBE EXCELION ALPHA	9
<i>TRANSPORT DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA</i>	9
<i>STOCKAGE DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA</i>	9
MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE	9
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	10
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	10
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
<i>DÉTERMINATION DES NIVEAUX SONORES ET DES TAUX DE VIBRATIONS SE BASE SUR LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT AU RÉGIME MAXIMAL NOMINAL</i>	12
MISE EN SERVICE DE LA MACHINE	13
MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE	13
RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL	14
<i>RÉGLAGE DE LA POIGNÉE</i>	14
<i>POSE ET RÉGLAGE DE LA LONGUEUR DU HARNAIS</i>	15
<i>ÉQUILIBRAGE DE LA MACHINE</i>	16
BRANCHEMENT / DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE (OU DU CONTREPOIDS)	16
<i>BRANCHEMENT</i>	16
<i>DÉBRANCHEMENT</i>	16
MISE SOUS TENSION / HORS TENSION	17
<i>ACTIVER LA BATTERIE</i>	17
<i>MISE SOUS TENSION DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA</i>	17
<i>MISE HORS TENSION DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA</i>	17

UTILISATION	18
DÉMARRAGE DU COUPE HERBE EXCELION ALPHA	18
GESTION DE LA VITESSE DE ROTATION DE LA TÊTE DE COUPE.	19
LA TÊTE DE COUPE : TAP-CUT ALPHA	20
<i>MONTAGE DU TAP-CUT ALPHA</i>	21
<i>MONTAGE DU FIL DE COUPE SUR TAP-CUT ALPHA.</i>	21
<i>AJUSTEMENT DE LA POSITION DU FIL DE COUPE.</i>	22
LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE TRAVAIL	22
<i>FAUCHAGE SIMPLE</i>	23
<i>FAUCHAGE SIMPLE EN PENTE.</i>	23
<i>FAUCHAGE LE LONG DES MURS, CLÔTURES, AUTOUR DES ARBRES ET MASSIFS FLEURIS.</i>	23
ENTRETIEN	24
RÉFÉRENCES	24
<i>TÊTE DE COUPE :TAP CUT ALPHA.</i>	24
<i>CONSOMMABLES.</i>	25
<i>ACCESSOIRES :</i>	25
INCIDENTS	26
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC.	29
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	30

■ INSTRUCTION DE SÉCURITÉ**ATTENTION : CONSERVER CES INSTRUCTIONS**

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : Coupe-herbe Excelion alpha

**ATTENTION :**

Il est **IMPÉRATIF** que vous preniez connaissance de **LA TOTALITÉ** de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.**

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

▶ AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de la sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Le coupe-herbe Excelion alpha est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbe, herbes denses et herbes ligneuses).
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- a) Conserver la zone de travail propre et bien éclairée. Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
- b) Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières. Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
- c) Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique. Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- a) Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre. Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
- b) Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs. Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
- c) Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides. La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.
- d) Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement. Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
- e) Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure. L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
- f) Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD). L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique. NOTE: Le terme "dispositif à courant résiduel (RCD)" peut être remplacé par le terme "disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)" ou "interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB, earth leakage circuit breaker)".

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DES PERSONNES

- a) Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments. Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
- b) Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux. Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
- c) Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter. Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
- d) Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche. Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
- e) Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment. Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
- f) S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement. Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
- g) Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés. Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
- h) Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser. Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- a) Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application. L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
- b) Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement. Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
- c) Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique. De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
- d) Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner. Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
- e) Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser. De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
- f) Garder affûtés et propres les outils permettant de couper. Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
- g) Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

des conditions de travail et du travail à réaliser. L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.

- h) Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses. Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.

- a) Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant. Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
- b) N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés. L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
- c) Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre. Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
- d) Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale. Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
- e) Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié. Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
- f) Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive. Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.
- g) Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions. Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- a) Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques. Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
- b) Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés. Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ**▶ AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE COUPE-HERBE EXCELION ALPHA**

- a) Ne pas utiliser les outils de coupe métalliques avec le coupe herbe Excelion alpha
- b) Dégager le lieu de travail de tous les obstacles (verre, pierre, métal, déchets et autres objets solides) car ils peuvent être projetés lors du travail par l'outil de coupe.
- c) Ne jamais utiliser le coupe-herbe Excelion alpha d'une seule main.
- d) Toujours utiliser la machine avec la tête de coupe parallèle au sol. Le carter de sécurité n'offre plus une protection suffisante dans le cas d'une inclinaison excessive de la tête de coupe. Celle-ci est susceptible d'accroître le risque de blessure.
- e) Arrêter immédiatement le coupe-herbe Excelion alpha en cas de changement de comportement de l'outil de coupe (changement de bruit, augmentation des vibrations). Vérifier la bonne fixation de l'outil de coupe, l'état de l'outil de coupe (pas de déformation). Remplacer tout outil de coupe endommagé, celui-ci peut éclater et causer des blessures graves, voire mortelles.
- f) ATTENTION! La rotation de l'outil de coupe continue quelques secondes après avoir relâché la gâchette de commande. Ne jamais approcher les mains ou les pieds de l'outil de coupe en rotation.
- g) Fil de Coupe
 - Ne jamais enlever le couteau installé dans le carter de sécurité car il rogne le fil à la longueur adéquate.
 - Ne jamais utiliser du fil métallique ou toute autre matière à la place du fil de coupe Pellenc. Le fil métallique est susceptible de se casser et d'être projeté occasionnant des blessures graves.
 - Utiliser seulement le fil nylon de coupe préconisé par Pellenc de diamètre 2,4 mm max.

TRANSPORT DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA

- a) Conserver l'emballage d'origine pour le rangement du coupe-herbe Excelion alpha pour un éventuel envoi de celui-ci en révision ou en réparation.
- b) Toujours relâcher la gâchette de commande pour arrêter le moteur électrique et s'assurer que l'outil de coupe n'est plus en mouvement avant de déposer la machine sur le sol.
- c) Replacer la batterie dans son emballage d'origine.
- d) Caler correctement la machine et la batterie emballées dans le véhicule de transport.

STOCKAGE DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA

- a) Conserver l'emballage d'origine pour le rangement de la machine
- b) Conserver la machine dans un endroit sec hors de portée des enfants.

▶ MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE**ATTENTION :****Se reporter à la notice de la batterie outils PELLENC.**

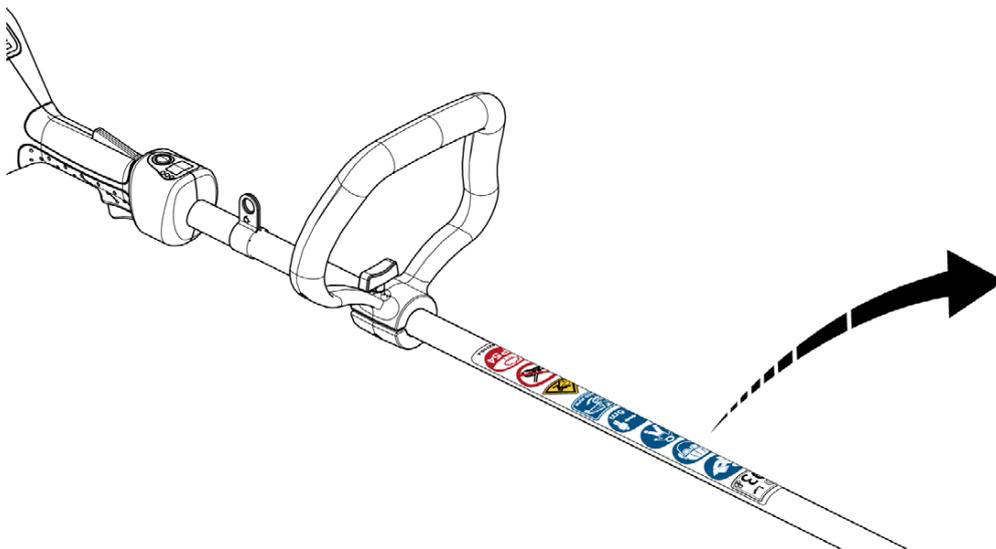
■ **INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ**

► **ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ**



	Équipement de protection	Port
1	Casque	Obligatoire
2	Visière	Obligatoire
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Chaussures de sécurité	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé/conseillé
8	Pantalon de travail	Obligatoire

► **SIGNAUX DE SÉCURITÉ**



DOC_53_18_044A

1– Niveau de puissance acoustique: L_{wag} (page 12)

2– Lire le manuel d’instruction

3– Port des lunettes de protection obligatoire : Pellenc conseille de porter une visière de protection du visage et un casque de sécurité homologué.

4– Port des gants, du pantalon de sécurité et des chaussures de sécurité obligatoire

5– Distance de sécurité à respecter : Respecter la distance de sécurité de 15 m et veiller qu’aucune personne (en particulier un enfant) ou animal ne se trouve dans l’aire de travail de la machine. Arrêter immédiatement la machine si une personne ou un animal approche.

6– Sens de rotation et la vitesse de rotation maximale : Attention au sens de rotation du coupe-herbe Excelion alpha. Celui-ci est indiqué sur le carter de sécurité.

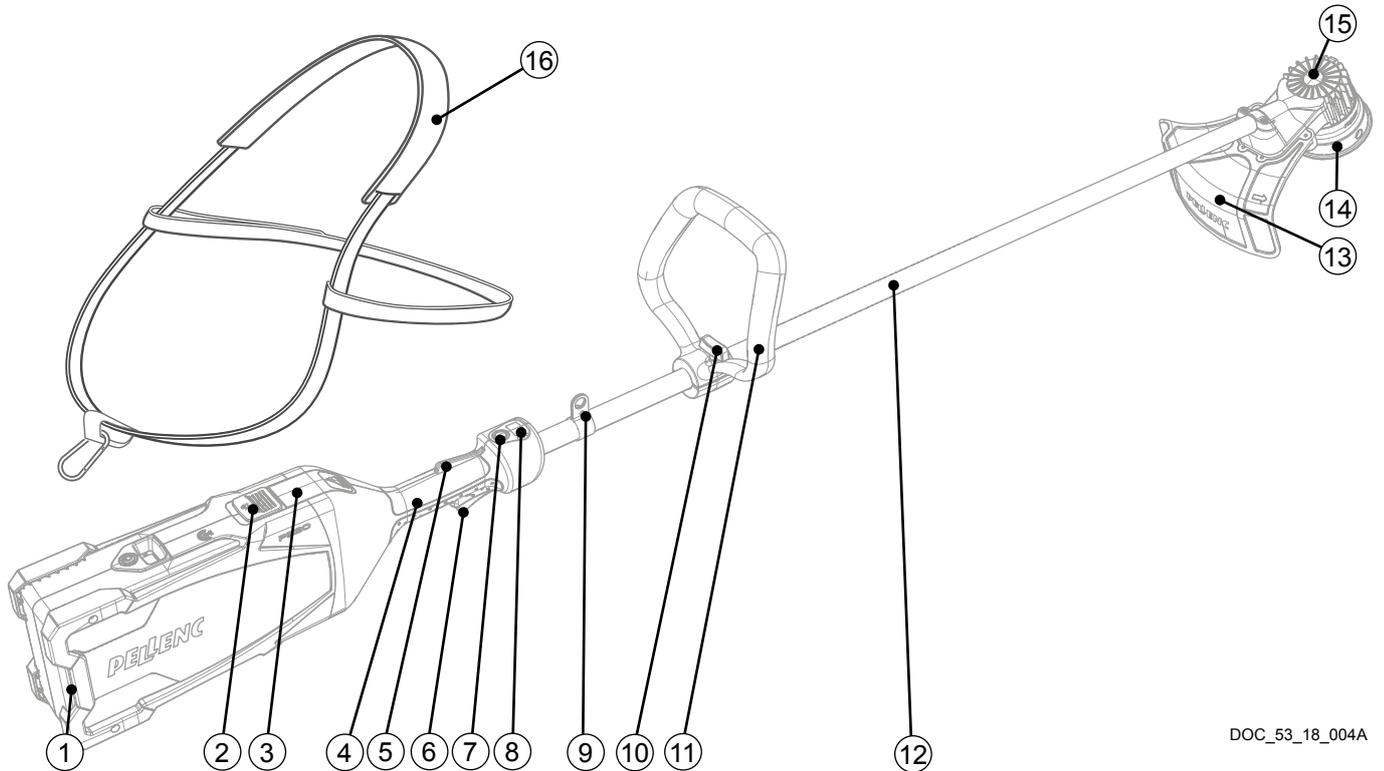
7– Attention aux projections

8– Ne pas utiliser d’outil de coupe métallique.

9– L’indice de protection IP54 concerne l’outil seulement, pas la batterie. Il signifie qu’il est protégé contre les poussières et contre les projections d’eau dans toutes les directions.

■ **DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Le coupe-herbe Excelion alpha est livré avec sa tête de coupe.



DOC_53_18_004A

Description des principaux éléments :

- 1– Batterie alpha 260 / alpha 520 (fournie séparément)**
- 2– Verrou de sécurité de la batterie**
- 3– Clip de verrouillage de la batterie**
- 4– Poignée**
- 5– Gâchette de sécurité :** Empêche d'actionner la gâchette de commande par inadvertance, il faut actionner la gâchette de sécurité pour pouvoir actionner la gâchette de commande.
- 6– Gâchette de commande :** Permet d'actionner la rotation de l'outil de coupe selon une vitesse progressivement réglable.
- 7– Bouton On/Off outil:** permet d'allumer/éteindre l'outil et de changer de vitesse
- 8– Afficheur Digital de l'outil + LED :** Affiche les informations liées à la batterie et à l'outil (Taux de charge, erreurs, ...), les LED informent de la vitesse de travail engagée.
- 9– Point de portage :** Permet de suspendre l'outil via un harnais à l'utilisateur.
- 10– Vis de réglage de la poignée :** Permet de régler la position de la poignée.
- 11– Poignée ronde:** Permet le guidage du coupe-herbe Excelion alpha
- 12– Tube**
- 13– Carter de sécurité :** Permet de limiter les projections d'objets solides (pierres, morceaux de métal) sur l'opérateur. Un couteau fixé sur le carter de sécurité permet d'assurer la longueur correcte des fils de coupe.
- 14– Tête de coupe TAPCUT alpha**
- 15– Carter moteur et carte électronique :** Protège le moteur et la carte électronique de commande et permet l'évacuation de la chaleur.
- 16– Harnais**

■ **DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

► **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

	Excelion alpha
Modèle	Version Tête de coupe : TAP-CUT alpha
Puissance en kWatts	0.9
Poids (hors tête de coupe et carter de sécurité) en kg	3.07
Diamètre de coupe en mm	400
Vitesses de rotation en tr/min	2000 à 6400
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie

DÉTERMINATION DES NIVEAUX SONORES ET DES TAUX DE VIBRATIONS SE BASE SUR LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT AU RÉGIME MAXIMAL NOMINAL.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 79 \text{ dB(A)}$	$K = 2,5 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pC} < 130 \text{ dB(C)}$	

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique EN 50636-2-91, EN 11201 et EN 3744.

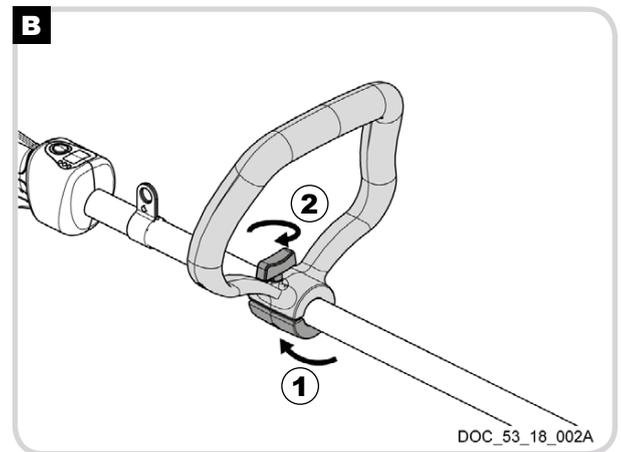
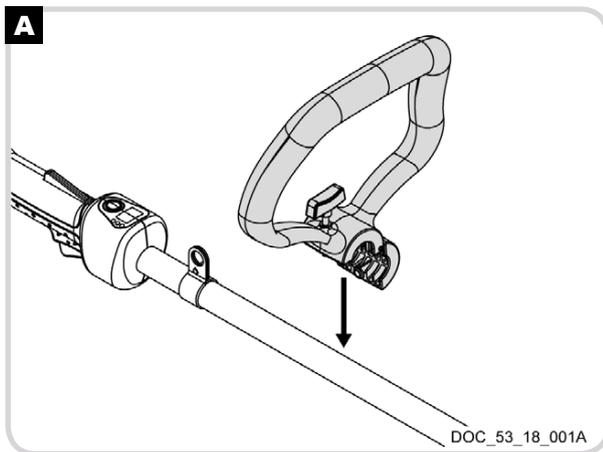
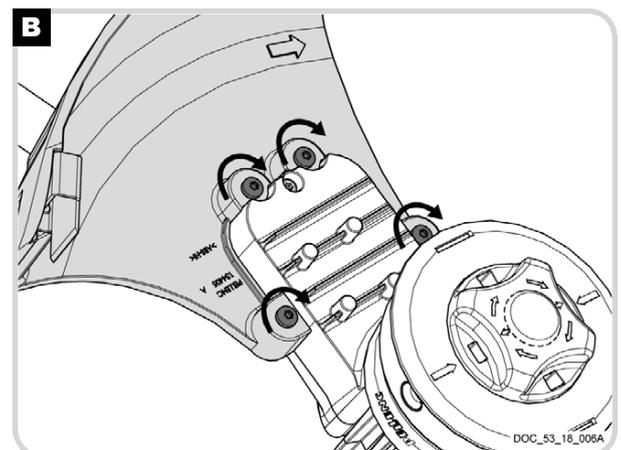
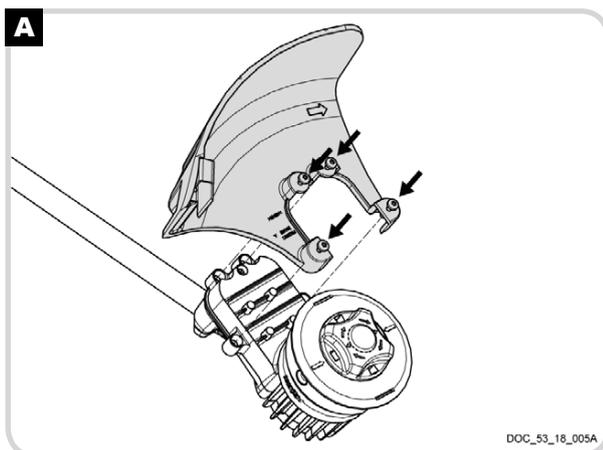
Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	93	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAq}	94	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeurs d'émission de vibration suivant les normes EN 50636-2-91:

	Vibration sur la poignée de contrôle	Vibration sur la poignée ronde
V1	0.68 m/s ²	1.87 m/s ²
V2	0.78 m/s ²	1.73 m/s ²
V3	0.69 m/s ²	1.67 m/s ²

*Incertitude de mesure : $K = 1.5 \text{ m/s}^2$

■ MISE EN SERVICE DE LA MACHINE**► MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE****► MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ**

■ **MISE EN SERVICE DE LA MACHINE**

▶ **RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL**

Avant toute utilisation, la position de travail du coupe-herbe Excelion alpha doit être réglée en fonction de la taille de l'opérateur. Cela permet une utilisation aisée par l'opérateur nécessitant peu d'effort.

Le réglage de la position de travail de la machine en fonction de la taille de l'opérateur consiste en 3 étapes :

Réglage de l'orientation de la poignée,

Pose et réglage du harnais,

Équilibrage de l'outil

Ces différents réglages sont répétés à plusieurs reprises jusqu'à l'obtention d'une position de travail adéquate.

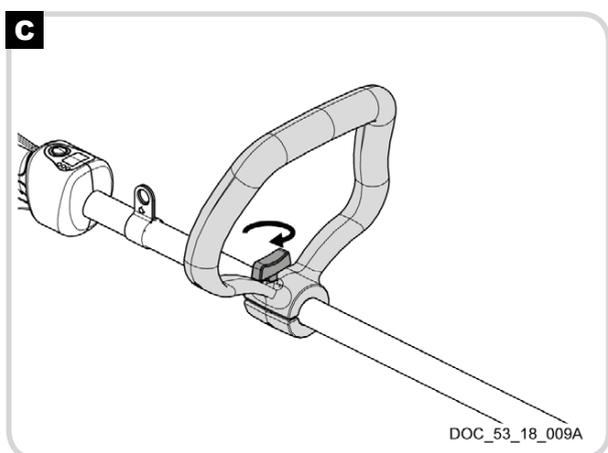
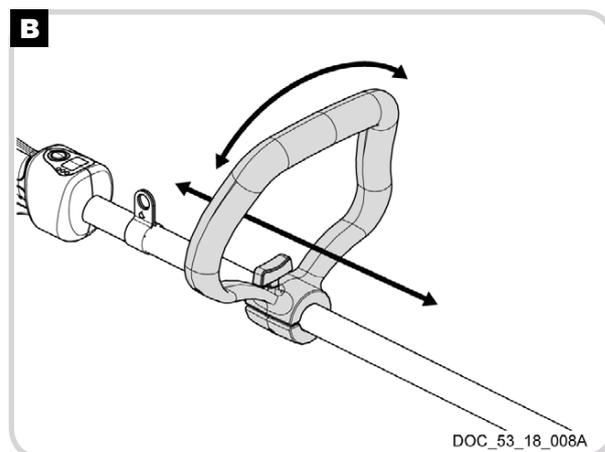
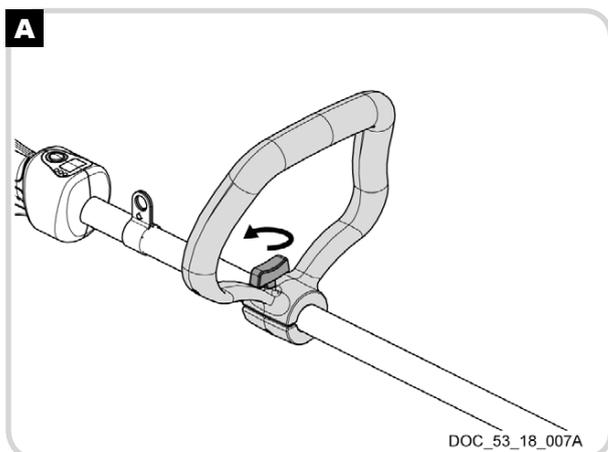


ATTENTION :

Prenez le temps de régler correctement votre harnais et votre machine. Cela conditionnera votre confort d'utilisation, et vous évitera des douleurs.

RÉGLAGE DE LA POIGNÉE

Ce réglage permet d'ajuster la position de la poignée en fonction de la physionomie de l'utilisateur. L'utilisateur ne doit pas travailler avec les bras tendus ou complètement pliés.



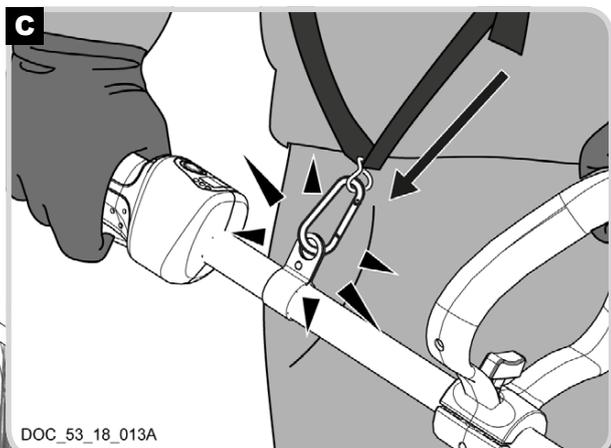
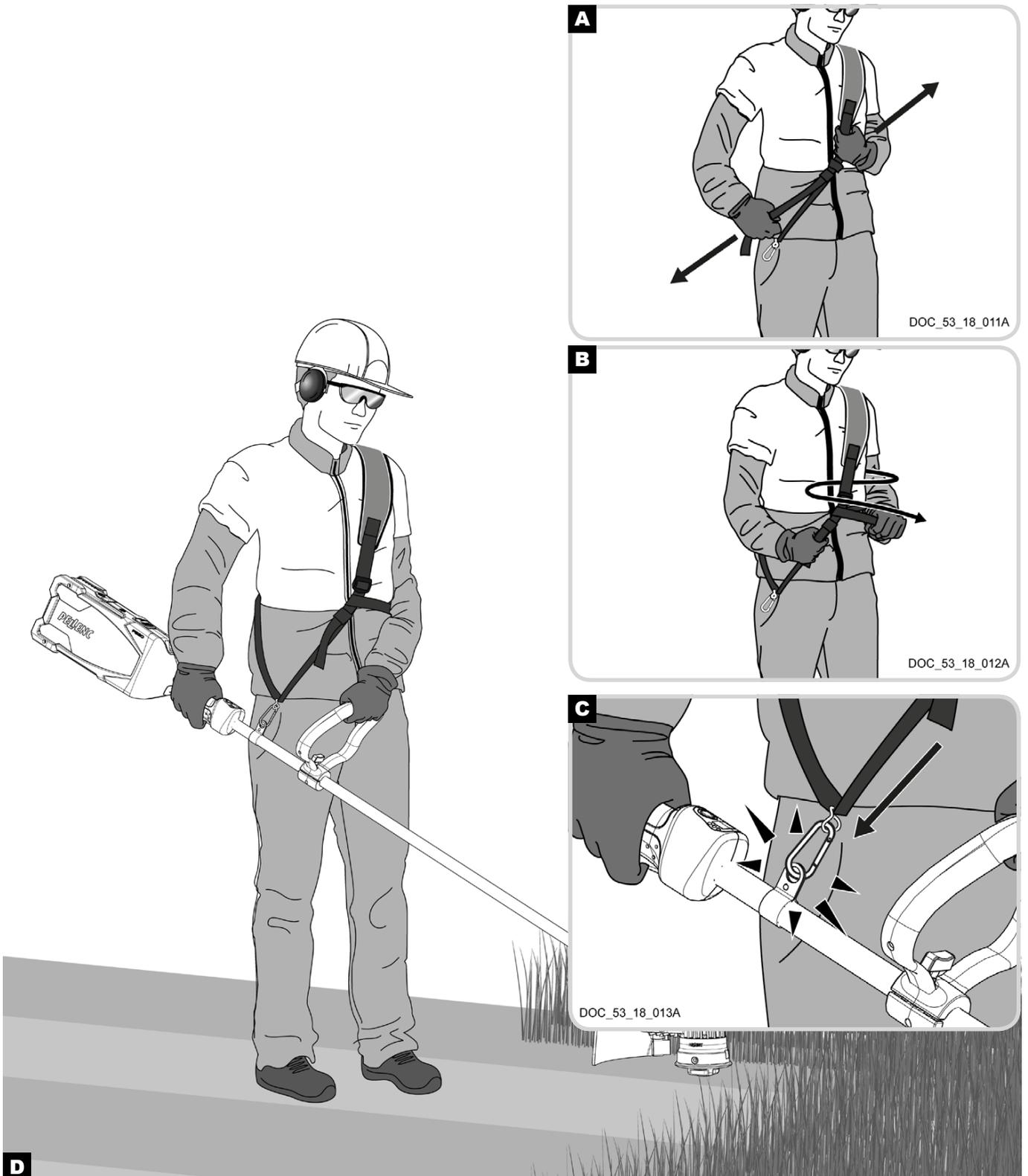
■ **MISE EN SERVICE DE LA MACHINE**

POSE ET RÉGLAGE DE LA LONGUEUR DU HARNAIS

Le réglage de la longueur du harnais permet d'ajuster la "position verticale" du coupe-herbe Excelion alpha, de telle façon à ce que celui-ci soit à portée de main et que la tête de coupe porte légèrement sur le sol.

REMARQUES :

Ce réglage s'effectue en même temps que le réglage de l'équilibrage et de l'orientation de la poignée.

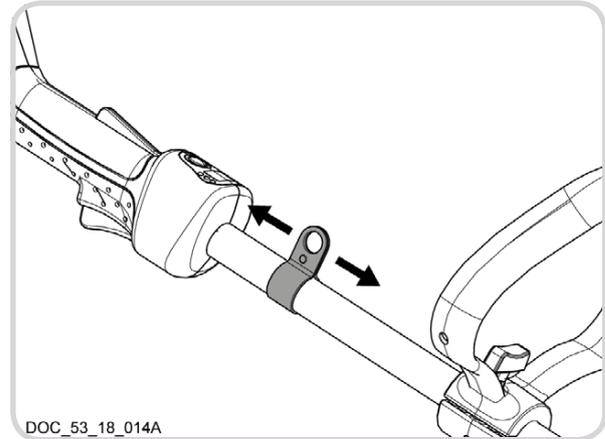


D

■ **MISE EN SERVICE DE LA MACHINE**

ÉQUILIBRAGE DE LA MACHINE

Desserrer légèrement la vis Torx du point d'accroche.
Positionner le point d'accroche de façon à ce que le coupe herbe Excelion alpha soit en équilibre.
Resserrer la vis Torx du point d'accroche.



DOC_53_18_014A

► **BRANCHEMENT / DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE (OU DU CONTREPOIDS)**

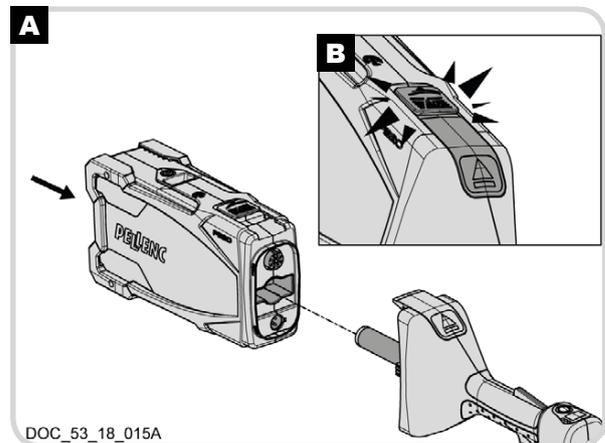


ATTENTION :

Utiliser exclusivement les batteries PELLENC ALPHA 260 ou PELLENC ALPHA 520 pour alimenter le coupe-herbe EXCELION ALPHA

BRANCHEMENT

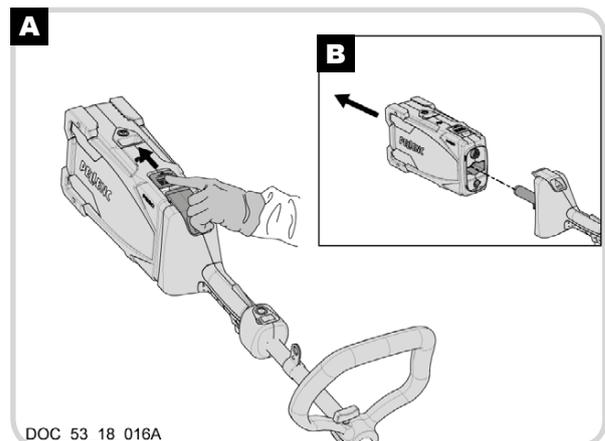
- a) Présenter la batterie sur le bras du coupe herbe Excelion alpha en veillant à sa bonne orientation (affichage digital vers le haut).
- b) Avancer la batterie jusqu'à ce que le clip de verrouillage de la batterie s'enclenche sur le profilé de la batterie.



DOC_53_18_015A

DÉBRANCHEMENT

- a) Tirer sur le verrou de sécurité de la batterie
- b) En gardant le verrou de sécurité de la batterie ouvert, appuyer sur le clip de verrouillage de la batterie. La batterie sort alors de quelques centimètres.
- c) Retirer la batterie.



DOC_53_18_016A

■ MISE EN SERVICE DE LA MACHINE

▶ MISE SOUS TENSION / HORS TENSION

ACTIVER LA BATTERIE

Si la batterie est en veille (écran éteint), appuyer sur le bouton On/Off de la batterie.

MISE SOUS TENSION DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA

Lorsque la batterie est connectée, appuyer :

- soit, sur le bouton On/Off du coupe herbe Excelion alpha pendant 1 seconde (la batterie émet un «bip»)
- soit, sur le bouton On/Off de la batterie.

Le cycle de démarrage après allumage :

- 1– Pendant la connexion entre l'outil et la batterie, une boucle de chargement apparaît sur le lecteur digital et les trois leds sont allumées
- 2– Une fois la connexion établie, le taux de charge de la batterie apparaît sur l'afficheur digital du coupe herbe Excelion alpha, et les leds affichent la vitesse de la dernière vitesse de coupe utilisée.

REMARQUE :

Quand la batterie est branchée sur l'outil, les informations apparaissent sur l'afficheur digital du coupe herbe Excelion alpha et disparaissent de l'afficheur digital de la batterie.

MISE HORS TENSION DU COUPE-HERBE EXCELION ALPHA

Pour éteindre l'outil, appuyer :

- soit, sur le bouton On/Off du coupe herbe Excelion alpha pendant 1 seconde (la batterie émet un «bip»)
- soit, sur le bouton On/Off de la batterie.

L'afficheur digital du coupe herbe indique «BY»

■ UTILISATION

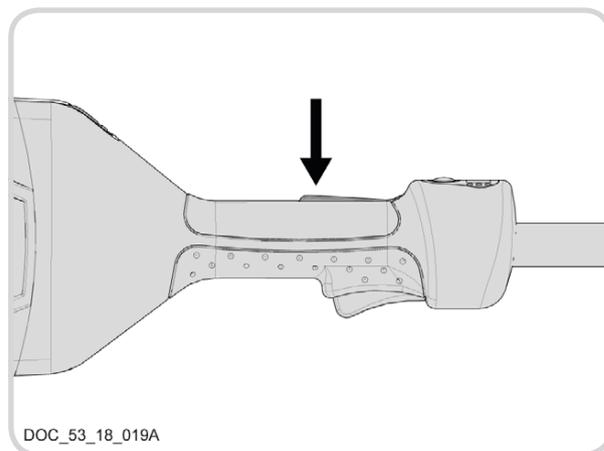
Avant de procéder au démarrage du coupe herbe Excelion alpha et de commencer le travail, s'assurer :

- 1– que le coupe herbe est bien attaché au harnais
- 2– que l'outil est bien équilibré sur le harnais
- 3– que le harnais est bien réglé en hauteur afin de favoriser le confort de travail
- 4– que la tête de coupe TAPCUT Alpha n'est pas en contact direct avec le sol
- 5– que la zone de travail est dégagée, que personne ne se trouve à moins de 15 mètres
- 6– que la batterie est bien connectée et que l'afficheur digital du coupe herbe Excelion alpha vous informe de son taux de charge
- 7– Que la vitesse sélectionnée est bien celle à laquelle vous souhaitez travailler

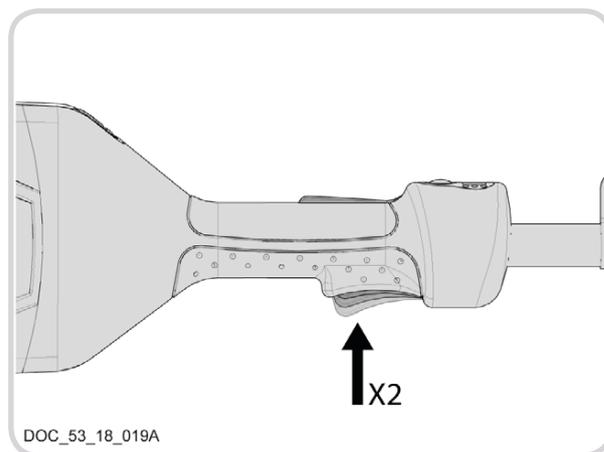
► DÉMARRAGE DU COUPE HERBE EXCELION ALPHA

Pour démarrer le coupe herbe excelion alpha :

- 1– Appuyer sur la gâchette de sécurité

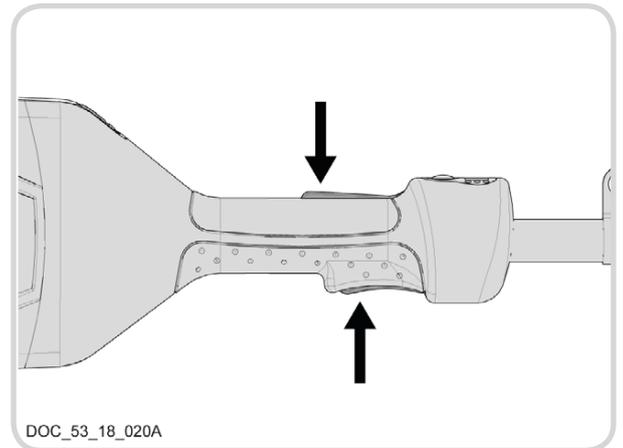


- 2– Tout en maintenant la gâchette de sécurité enfoncée, appuyer deux fois sur la gâchette de commande afin d'amorcer la rotation de la tête de coupe.



■ **UTILISATION**

3— Maintenir les 2 gâchettes enfoncées pendant le travail de coupe.



Si la gâchette de commande reste relâchée pendant plus de 1 minute, renouveler le processus ci-dessus pour réamorcer l'outil.

► **GESTION DE LA VITESSE DE ROTATION DE LA TÊTE DE COUPE**

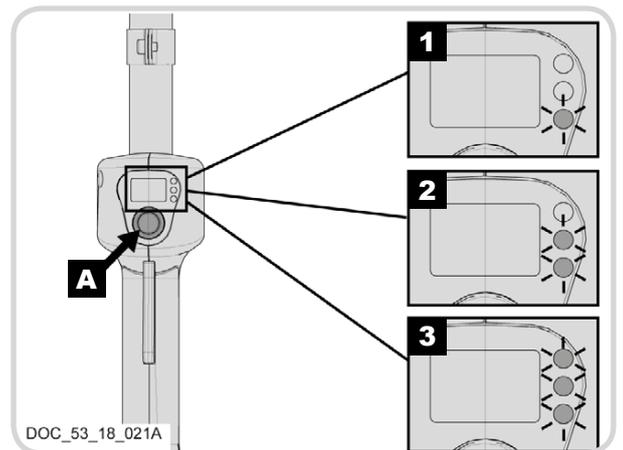
Paramétrage de la vitesse

Presser sur le bouton On/Off **A** du coupe herbe Excelion alpha pour sélectionner une des 3 vitesses programmée. Les LED permettent de visualiser la vitesse sélectionnée.

- 1— Vitesse 1 = Vitesse basse : 1 LED allumée
- 2— Vitesse 2 = Vitesse moyenne : 2 LED allumées
- 3— Vitesse 3 = Vitesse haute : 3 LED allumées

REMARQUE :

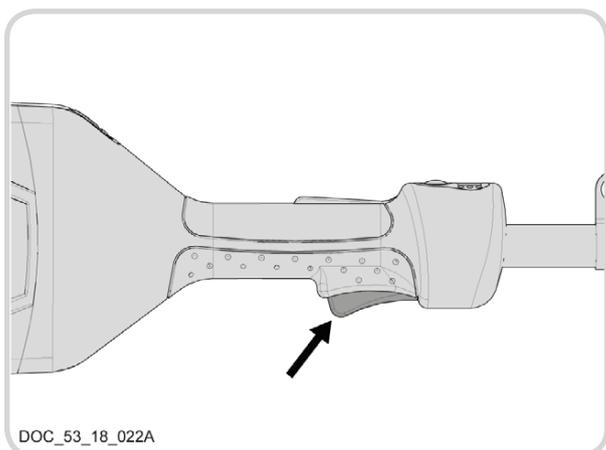
C'est la pression exercée sur la gâchette qui permet de faire progressivement augmenter la vitesse jusqu'à sa valeur maximale.



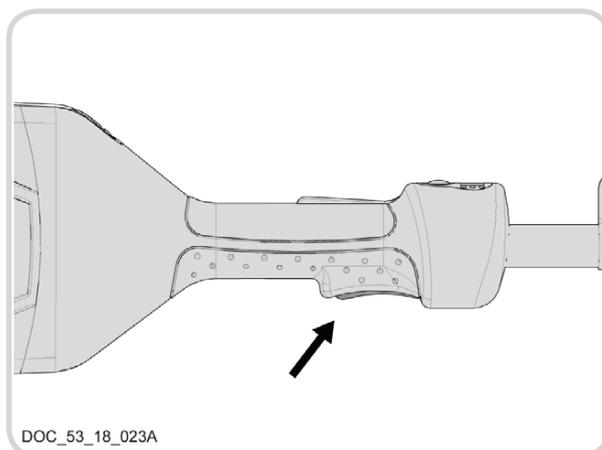
■ **UTILISATION**

► **AUTONOMIE BATTERIE ET EFFICACITÉ DE TRAVAIL**

Dans le but d'optimiser au maximum l'autonomie de votre outil batterie PELLENC, la vitesse de rotation de l'outil de coupe utilisée doit être adaptée aux type de travaux de fauchage à réaliser. En effet, plus la vitesse de rotation de l'outil de coupe est grande plus la consommation d'énergie est élevée. Il faut donc utiliser la progressivité de la gâchette de commande pour ajuster la vitesse de rotation de l'outil de coupe.



Gâchette relâchée = 0% de la vitesse sélectionnée



Gâchette complètement enfoncée = 100% de la vitesse sélectionnée

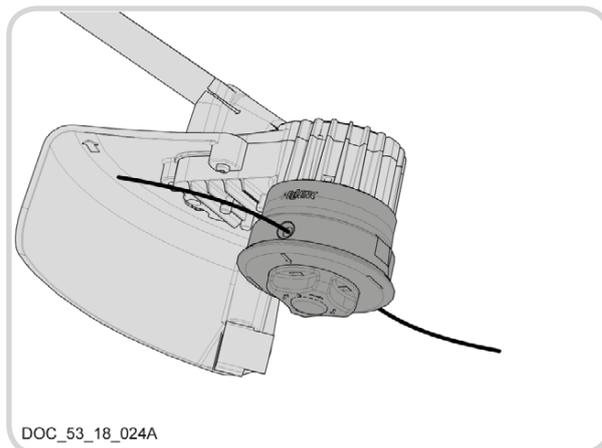
Type de Végétation ou de travaux	Outil de coupe conseillé	Vitesse de rotation conseillée
Bordures	Fil Ø 2,4 mm PELLENC	Vitesse 1
Gazon	Fil Ø 2,4 mm PELLENC	Vitesse 1
Herbes	Fil Ø 2,4 mm PELLENC	Vitesse 2
Herbes denses et hautes	Fil Ø 2,4 mm PELLENC	Vitesse 3

► **LA TÊTE DE COUPE : TAP-CUT ALPHA**

Pour le fauchage et le nettoyage de bordure. Principalement utilisé dans les cas où l'usure du fil est importante. (bord du mur, le long des grillages)
(Tête et fil Ø 2,4 fournis de série)

Ø 2,4 PELLENC (jusqu'à 5 m)= gazon

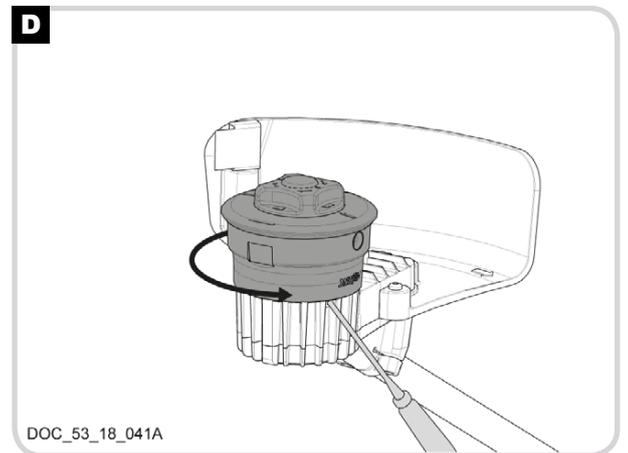
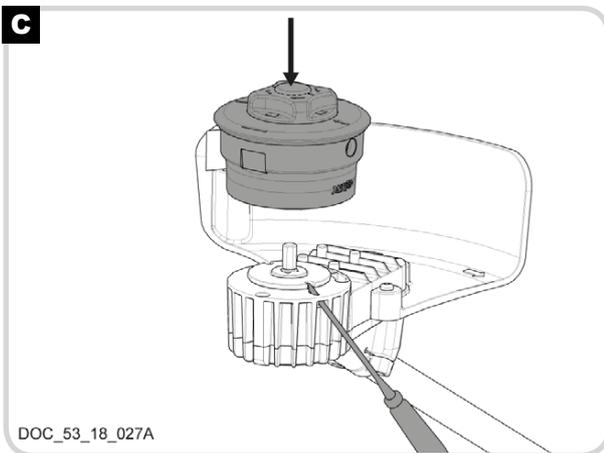
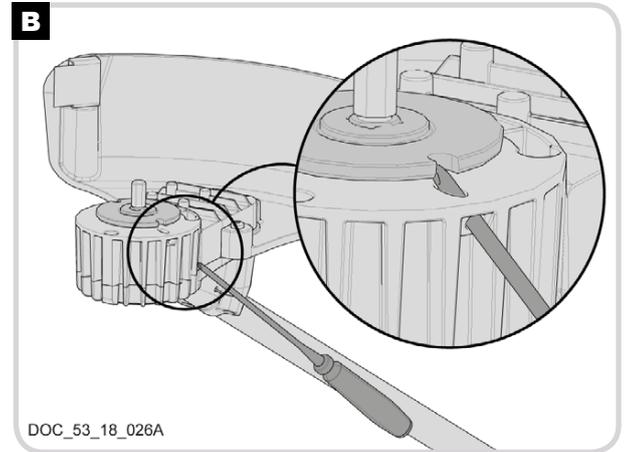
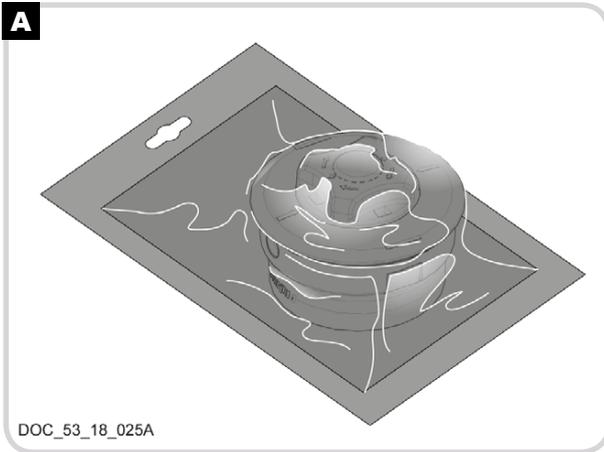
Ø 3 PELLENC (jusqu'à 3,5 m)= herbe dense et brousaille



UTILISATION

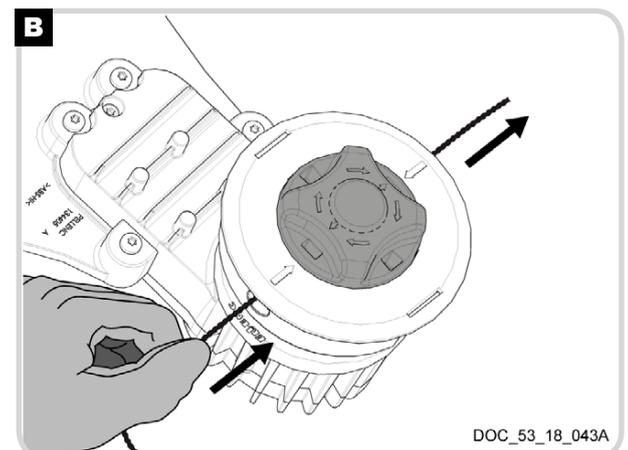
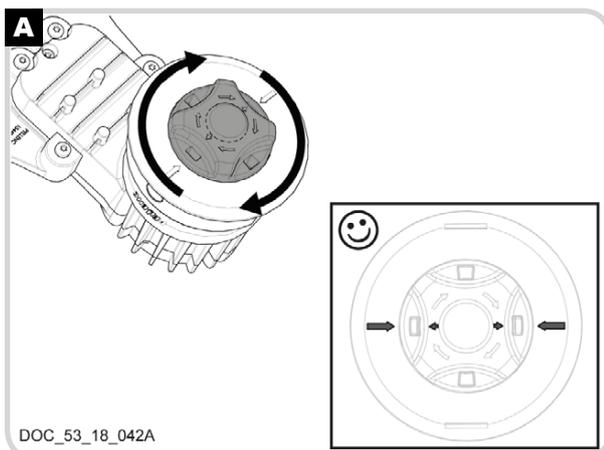
MONTAGE DU TAP-CUT ALPHA

Retirer la batterie avant de procéder au montage de la tête de coupe TAP CUT 2.

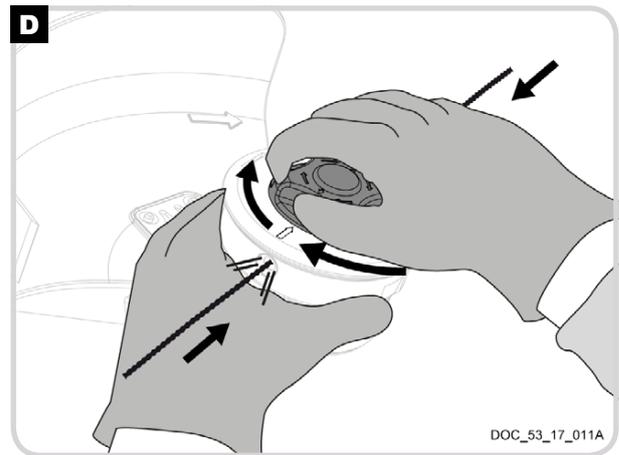
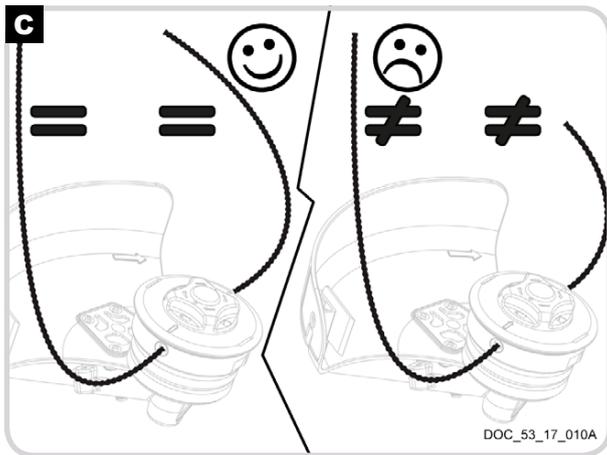


MONTAGE DU FIL DE COUPE SUR TAP-CUT ALPHA

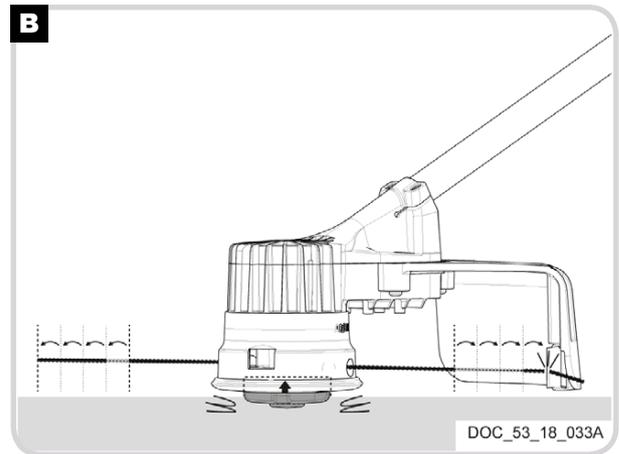
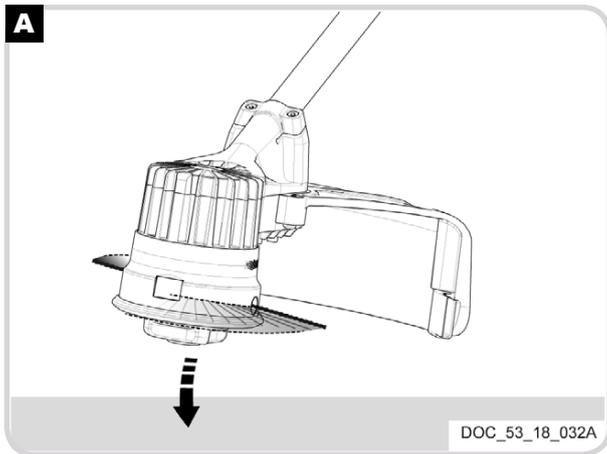
Retirer la batterie avant de procéder au montage du fil de coupe



UTILISATION



AJUSTEMENT DE LA POSITION DU FIL DE COUPE



LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE TRAVAIL

Avant de commencer le fauchage, analyser la zone de travail, la nature de la surface, le relief, la présence d'obstacles ... Regarder également le sens du vent qui peut avoir une incidence pour faciliter l'évacuation de l'herbe coupée.



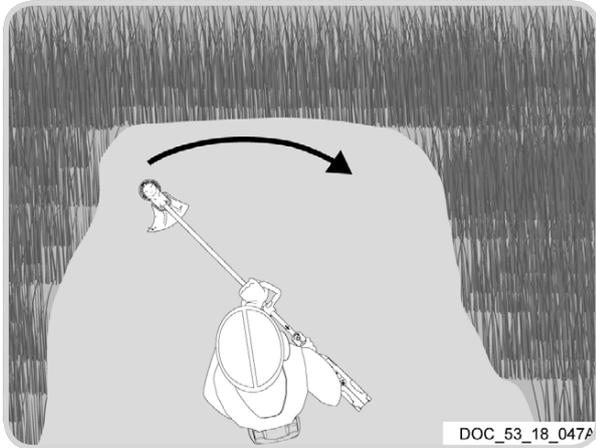
IMPORTANT :

Toujours garder une distance minimum de 50mm entre la tête de coupe et l'obstacle afin d'éviter tout risque de détérioration de l'outil et des "brins" (fil de coupe).

UTILISATION

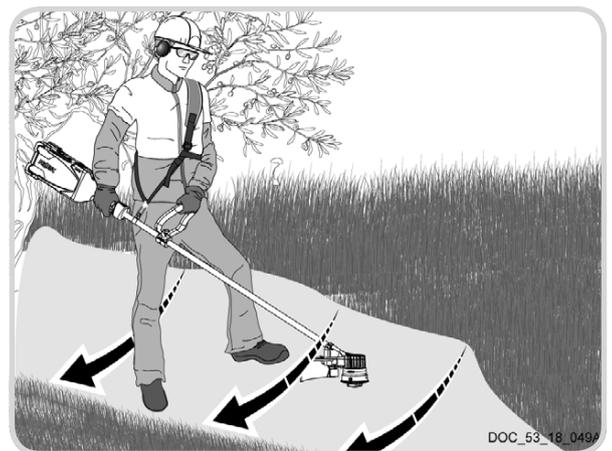
FAUCHAGE SIMPLE

Il suffit simplement de déplacer l'outil en demi-cercles de gauche à droite et d'avancer progressivement. Maintenir l'outil de coupe parallèlement au sol pendant le désherbage, et éviter de mettre en contact la tête de coupe avec le sol.



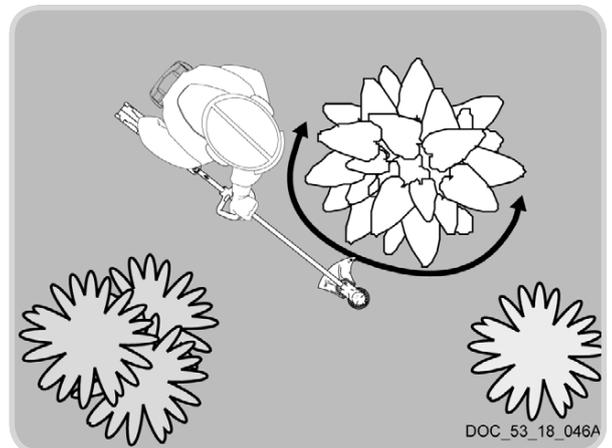
FAUCHAGE SIMPLE EN PENTE

Suivez toujours la pente. Évitez de remonter ou de descendre le talus. Commencez par la base en laissant tomber l'herbe coupée vers le bas, afin que l'accessoire de coupe ne tourne pas dans l'herbe déjà coupée. Travaillez dans un seul sens, et par zone de travail.



FAUCHAGE LE LONG DES MURS, CLÔTURES, AUTOUR DES ARBRES ET MASSIFS FLEURIS

Protéger l'écorce des troncs, et le contour des massifs en utilisant le carter comme rampart entre la surface à désherber et la végétation à protéger.



■ **ENTRETIEN**

REMARQUE :

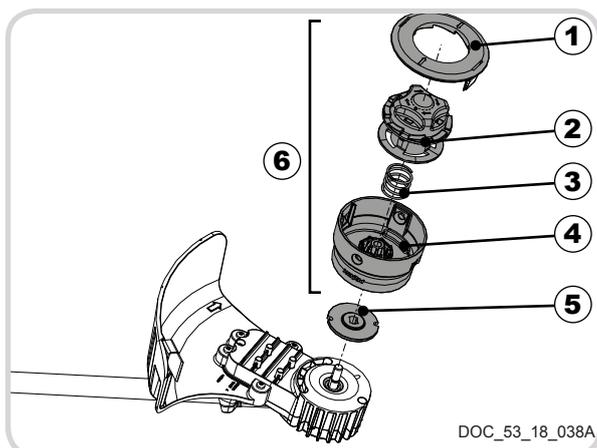
FAIRE RÉVISER LA MACHINE TOUTES LES 400 HEURES OU UNE FOIS PAR AN AU MINIMUM PAR UN DISTRIBUTEUR AGRÉÉ PELLENC.

TOUJOURS STOCKER L'OUTIL PROPRE ET DANS UN ENDROIT SEC, BATTERIE CHARGÉE.

Tache de maintenance	A chaque mise en route	Toutes les deux heures	Tous les mois	Après utilisation	Tous les ans ou au besoin
Nettoyage du coupe-herbe Excelion alpha (pas de nettoyage au nettoyeur haute pression mais par soufflage ou brossage)				X	
Vérification visuelle des sécurités machine (carter de sécurité)	X			X	
Vérification du fonctionnement de la sécurité gâchettes	X				
Serrage de l'outil de coupe au niveau de la fixation sur l'axe (absence de déformation ou d'usure)	X	X			X
Vérification du niveau de la batterie	X				
Contrôle de la machine par un distributeur agréé Pellenc					X

► **RÉFÉRENCES**

TÊTE DE COUPE :TAP CUT ALPHA



- Réf. 133045
- Réf. 138009
- Réf. 133895
- Réf. 134825
- Réf. 134730
- Réf. 57188

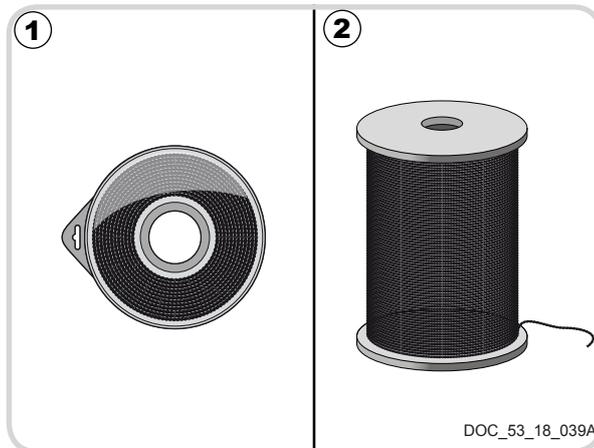
DOC_53_18_038A

■ **ENTRETIEN**

CONSOMMABLES

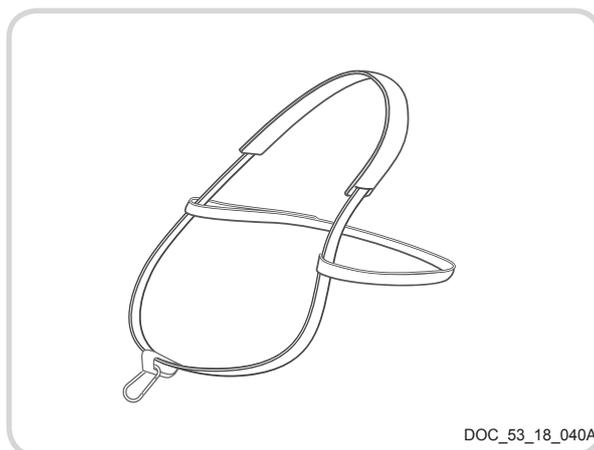
Fil nylon

Coque de fil nylon
 Ø 2,4 mm (70 m à ±1%) = 79601
 Ø 3 mm (56 m à ±1%) = 108911



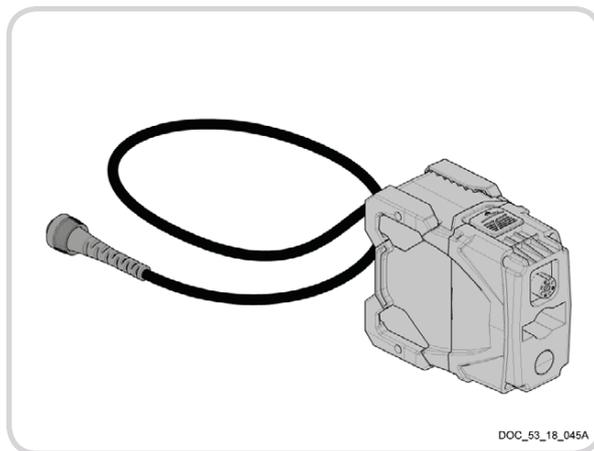
ACCESSOIRES :

Harnais = 133937



Contrepoids = 57195

Le contrepoids permet d'équilibrer l'Excelion alpha et de connecter ce dernier à la batterie déportée.



■ INCIDENTS

Symptômes	Etat de la LED de la batterie	Etat des LED	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
		Eteintes	Problème de communication avec la batterie	Vérifier que la batterie est bien connectée	Connecter correctement la batterie	Utilisateur
	Batterie		Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur	
	Carte électronique		Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les LED restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC	
	Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC	
		Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC	

■ **INCIDENTS**

Symptômes	Etat de la LED de la batterie	Etat des LED	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La tête de coupe fait un bruit inhabituel ou vibre énormément		Allumées	Tête de coupe endommagée	Vérifier l'absence de déformation	Changer la cloche	Utilisateur Distributeur agréé PELLENC
			Axe moteur endommagé	Vérifier l'état de l'axe (absence de déformation)	Changer l'axe moteur	Distributeur agréé PELLENC
			Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC

■ **INCIDENTS**

Symptômes	Etat de la LED de la batterie	Etat des LED	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Eteintes	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			L'outil a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
			La batterie est déchargée	A l'arrêt, contrôler le niveau de charge de la batterie indiqué sur la fenêtre latérale	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur
			Pression involontaire sur le bouton On/Off de l'outil pendant plus de 4 secondes	La LED de la batterie et les afficheurs digitaux sont éteints	Allumer à nouveau le coup herbe Excelion alpha	Utilisateur

■ GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de montage.

■ DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)

PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

- DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	COUPE HERBE
- FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- NOM COMMERCIAL	EXCELION ALPHA
- TYPE	EXCELION ALPHA
- MODÈLE	EXCELION ALPHA
- N° DE SÉRIE	53S00001 - 53S49999 53T00001 - 53T49999 53U00001 - 53U49999

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :

2014/30/UE Directive CEM
2003/10/CE Directive Bruit
2002/44/CE Directive Vibrations
2011/65/UE Directive ROHS
1907/2006 Règlement REACH
2012/19/UE Directive DEEE
2000/14/CE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

EN 62841-1:2015
EN 60335-1:2012 + A11:2014
EN 50636-2-91:2014
EN 55014-2 :2009
EN 60335-4 : 2013

LES AUTRES NORMES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

EN 55014-1 :2012
EN 61000-4-2 :2009
EN 61000-4-3 :2011

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	93	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAq}	94	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 20/06/2018

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général

